

La Maison de l'Étudiant propose une liste de logements, remplissez le formulaire pour la consulter.



Ville de Toulon > www.toulon.fr

Pour obtenir une liste de logements référencés par la Maison de l'étudiant vous pouvez :

- Télécharger le formulaire PDF puis l'adresser par courrier à "La Maison de l'Étudiant - 3-7 Rue de la Glacière CS71407 83056 Toulon Cedex,
- Remplir le formulaire en ligne,

Attention :

- Il faut prouver son statut d'étudiant pour l'année scolaire (certificat de scolarité, attestation d'inscription, carte d'étudiant) pour obtenir la liste des propriétaires.
- Ce service est uniquement réservé aux étudiants inscrits dans l'enseignement supérieur.

Démarche en mairie **Télécharger le formulaire**

Mairie par secteur

Maison de l'Étudiant - 3-7 Rue de la Glacière CS71407 83056 Toulon Cedex - 04 83 16 65 20

Mairie de Toulon
Avenue de la République
CS 71407 - 83056 Toulon Cedex
Tél. : 04 94 36 30 00

Liens:

[1] <https://toulon.fr/sites/new.toulon.fr/files/2013-04-21-lp-0012.jpg>

[2] https://toulon.fr/sites/new.toulon.fr/files/demande_de_logement_etudiant.pdf